

**SOCIAL** Le gouvernement veut présenter une réforme du droit du travail

## LE TEMPS DE TRAVAIL EN DÉBAT

DELPHINE BANCAUD

**U**ne étude qui tombe à point nommé pour le gouvernement. Selon une analyse de l'institut Coe-Rexecode rendue publique hier, les salariés français à plein temps travaillent moins que leurs homologues européens. En 2010, ils ont passé 1 679 heures en moyenne au bureau, soit 224 heures de moins que les Allemands, 177 heures de moins que les Britanniques et 134 heures de moins que les Italiens. Une situation due à la réforme des 35 heures, selon COE-Rexecode. L'institut préconise d'ailleurs de libérer la durée du temps de travail par des accords d'entreprise, ce qui « conduirait à une augmentation du taux d'emploi et du pouvoir d'achat ».

### Davantage de flexibilité

Des données que le gouvernement ne manquera pas d'exploiter lors du sommet social du 18 janvier. D'autant qu'il a prévu de discuter de la possibilité de conclure des accords « compétitivité-emploi » permettant d'ajuster la durée du travail et le montant des salaires dans les entreprises, selon la conjoncture.



Les Français à temps plein travaillent moins que leurs homologues européens.

Une entreprise en difficulté pourrait, par exemple, diminuer le temps de travail et les salaires, en offrant en contrepartie aux salariés une garantie sur l'emploi. En cas d'augmentation des commandes, elle pourrait également revoir le temps de travail à la hausse. Une véritable réforme du droit du travail que François Fillon souhaite présenter après le sommet social. « Pour cela, il faut une ré-

forme législative », a-t-il lancé devant les élus UMP mardi. Auparavant, le Premier ministre devra affronter des syndicats hostiles à cette idée. Et convaincre de sa faisabilité au sein de son propre camp. Pas évident, car hier, le sénateur UMP Gérard Larcher a déclaré que la France n'avait pas atteint le « degré de maturité » sociale suffisant pour mettre en œuvre cette réforme... ■